

Avignon, le 27 Avril 2021

ELIGIBILITE AU PEA-PME

AQUILA confirme son éligibilité au PEA-PME.

Cette éligibilité est conforme au Décret n° 2014-283 du 4 mars 2014 pris pour l'application de l'article 70 de la loi n° 2013-1278 du 29 décembre 2013 de finances pour 2014, fixant l'éligibilité des entreprises au PEA-PME : moins de 5 000 salariés, d'une part, chiffre d'affaires annuel inférieur à 1 500 millions d'euros ou total de bilan inférieur à 2 000 millions d'euros, d'autre part.

Prochain rendez-vous : Résultat annuel 2020 et CA 1^{er} trimestre 2021, le 30 avril 2021

*AQUILA est né en 1993 sur un concept original et unique de mise en commun de compétences et de moyens autour d'une plateforme mutualisée menant au lancement du premier réseau national d'indépendants d'assistance et d'intervention sur alarme. Aujourd'hui, le réseau national d'AQUILA regroupe près de 300 entreprises partenaires spécialisées dans l'intervention sur alarme, le gardiennage et la surveillance, couvrant 95 % de la population ce qui positionne la société dans le peloton de tête du marché de l'intervention sur alarme. Fort de son succès d'entreprise « urgentiste », AQUILA détient à ce jour plus de 750 000 abonnés.
AQUILA est coté sur Alternext depuis 21 juin 2006 (code FR0010340711, code MNEMO : ALAQU).*

Contacts

AQUILA

Olivier BEVILACQUA
Président Directeur Général
Tel : 0 825 800 887
olivier.bevilacqua@reseau-aquila.fr

Corporate Finance / Listing sponsor

NFINANCE SECURITIES

Nataliya STEINKREITZER
Tel : 01 53 05 92 84
nataliya@nfinance.fr